

COMITÉ DE LA PIERRE ICOMOS CANADA

BULLETIN D'AUTOMNE 1990

Contenu

Mot du président.....	1
Éditorial	1
Éducation et formation	2
Succès de l'atelier sur la conservation des cimetières	2
Visite de l'entreprise Arriscraft	2
Section technique.....	3
Recherche pour le remplacement du grès.....	3
Les côtés pratiques d'une intervention minimum.....	5
Les interactions entre les structures en ois pourri et la maçonnerie: la forteresse de Louisbourg	6
Révision de la législation sur les cimetières: la loi	9
Nouvelles des membres.....	10
Lynne Di Stefano: chef conservateur, Musées historiques, London	10
Keith Blades: nouvelle adresse	10
Susan Algie: nouveau membre	10
Liste des membres	11

Mot du président

Au moment où je m'assoie pour écrire ce mot, il reste à peine une semaine avant le mois de novembre et cela signifie l'arrivée du congrès annuel. Cette année, nous serons à Montréal et le programme nous promet une autre série de présentations et de discussions fort stimulantes.

Je remarque en lisant le bulletin de nouvelles du printemps que la date d'échéance prévue pour la publication de celui-ci est déjà passée; ce bulletin est donc le produit d'un grand effort pour tenter de rejoindre tout le monde avant la rencontre de Montréal.

Je n'ai pas l'intention de relater en détail toutes les activités de l'année; toutefois, je peux dire que la majorité de nos efforts ont portés une fois de plus sur la législation ayant trait aux cimetières et sur sa réglementation en Ontario, puis à mettre en oeuvre le cours de formation qui s'est tenu à Toronto en mai dernier.

Cette année, nous devons soumettre nos propositions pour une demande d'aide financière avant notre rencontre et par conséquent, notre programme d'activités doit être en place d'ici deux semaines. Susann ou moi-même souhaiterions que vous nous fassiez part de vos suggestions ou de vos intérêts particuliers pour l'an prochain.

Certains ont exprimé le désir de visiter la carrière Ebel près de la péninsule Bruce. La carrière de marbre Arriscraft's Adair, située tout près de Hope Bay, pourrait également faire partie de la visite. Le tout se déroulerait probablement au printemps, avec l'idée de s'y rendre en voiture à partir de Toronto. Il faut compter trois heures de route pour l'aller, de même que pour le retour, mais on pourrait envisager des arrêts en cours de route pour visiter d'autres sites intéressants. Le comité peut défrayer cinquante pourcent des coûts de transport pour cette rencontre. Cela pourrait aider ceux qui viennent de loin. La visite doit être planifiée à l'avance, alors laissez-nous savoir si vous êtes intéressés.

J'espère vous rencontrer tous à Montréal.

Keith Blades, président

Éditorial

Nous sommes heureux de vous présenter ce numéro d'automne. Il se veut un moyen de communication et a pour objet de vous faire part des activités de nos membres depuis le printemps.

Le prochain numéro sera publié tôt en avril 1991. L'échéancier pour la soumission des articles est fixé au vendredi 8 mars 1991.

Dans le cas présent, l'échéancier visait à respecter notre promesse de distribuer ce numéro avant le congrès et l'assemblée annuelle du mois de novembre. Une version française sera disponible au moment du congrès et pourra être obtenue sur place ou à notre bureau.

Le répertoire des membres à la fin du bulletin est l'une des chroniques régulières que nous voulons continuer de mettre à jour. Veuillez vérifier l'exactitude de vos coordonnées.

Comme le font tous les comités d'ICOMOS Canada, nous cherchons à accroître la participation de toutes les régions du Canada. Nous vous encourageons fortement à nous soumettre des articles et à nous informer des événements à venir.

Pour terminer, j'aimerais remercier tout spécialement nos membres pour les articles intéressants et instructifs publiés dans ce numéro.

William deBacker

Education et formation

Succès de l'atelier de conservation des cimetières présenté par les membres du comité de la pierre

C'est au cimetière mennonite Shantz, situé à Baden, entre Kitchener et Stratford, qu'a eu lieu l'atelier sur la conservation des cimetières. Il fut animé par Susann Myers et Gail Sussman, éducatrices et conseillères techniques du ministère de la Culture et des Communications. Cinquante personnes y ont participé et la question des relevés et de la documentation de même que celle des cimetières proprement dits furent les sujets qui suscitèrent le plus d'intérêt.

Les présentations portaient sur des sujets tels que l'histoire des cimetières, les problèmes de désignation, la législation actuelle régissant les cimetières, la nature et la détérioration de la pierre utilisée dans les monuments et les méthodes de réparation des pierres endommagées.

Avec la collaboration du comité de l'église mennonite Shantz et du comté de Wilmot, deux cimetières voisins ont été utilisés pour conduire des exercices pratiques de redressement de pierres tombales, de photographie, de frottages, de même que l'inspection et le relevé des sites.

La majorité des participants venait du sud-ouest de l'Ontario, mais certains venaient d'aussi loin que Huntsville, Rideau Township et Sarnia. Plus d'une cinquantaine de personnes inscrites n'ont pu participer à l'atelier dû au nombre limité de places. La direction du patrimoine a reçu plusieurs lettres lui demandant d'organiser d'autres ateliers de ce genre à travers la province, pour disséminer l'information sur ce sujet d'actualité.

Communiqué de presse fourni par Gail Sussman.

Commentaires sur la visite de l'entreprise Arriscraft

Chaque année, la section torontoise de Devis Canada organise une visite d'installations industrielles. En tant que président de la section torontoise, j'ai eu la possibilité de m'assurer que cette activité traite de la maçonnerie. La corporation Arriscraft a reçu et commandité la visite qui se déroulait conjointement avec la réunion de la section américaine de l'Institut de rédaction des devis de Buffalo.

La corporation Arriscraft fabrique toute une gamme de produits de maçonnerie, puis extrait et taille le calcaire et le marbre. Son siège social et ses usines sont répartis sur un territoire de 500 acres près de Cambridge en Ontario. Elle possède et exploite également une carrière de marbre sur la péninsule Bruce.

Une centaine de personnes ont participé à l'événement et environ la moitié d'entre eux venaient du Canada. Pour la visite guidée, le groupe fut divisé en sous-groupes; ils ont pu voir l'ensemble des procédés de fabrication, de taille de la pierre et de finition. Après un délicieux déjeuner sous le thème d'Oktoberfest, Garth Miller, du Ontario Masonry Promotion Fund, anima une discussion sur la façon de réaliser de bons détails en pierre; son intervention fut illustrée par quatre maquettes grandeur nature de la construction d'un mur en maçonnerie. Des présentations pratiques sur la maçonnerie, les solins et les coupe-vapeurs furent suivies de discussions animées et tous les participants passèrent un bon moment.

Une documentation technique sur les produits qu'offre la compagnie Arriscraft fut remise à chacun des participants à la fin de la visite.

Si vous n'avez jamais fait la visite des installations de la corporation Arriscraft et désirez le faire, communiquez avec James Cassels, vice-président des ventes, au (519) 653-3275. Je sais qu'il se fera un plaisir de vous recevoir individuellement ou en groupe.

William deBacker

Section technique

Recherche pour le remplacement du grès

C'est en fournissant de l'aide technique à un collègue du Ministère que, récemment, j'ai dû faire l'évaluation des pierres de grès proposés par un entrepreneur travaillant sur un projet de restauration subventionné par le Ministère. Quand Keith Blades m'a confirmé que ce frustrant processus était typique, je me suis dit qu'il serait intéressant d'en faire part aux membres du comité de la pierre.

Le bâtiment en question est construit avec une pierre de grès provenant de la vallée Credit; elle est d'une couleur chaude rosé-rouge. Il y a quelques années, un important feu endommagea la pierre de façon considérable et eut pour effet de détruire complètement la tour ornementée de l'horloge. Le projet en cours comprend la réparation et le remplacement de la pierre originale, de même que la restauration de la tour de l'horloge. La pierre de grès de la vallée Credit fut alors récupérée d'un autre bâtiment; elle répondait presque entièrement aux besoins du projet. Mais au moment de finaliser le projet, nous avons réalisé que la quantité de pierres nécessaire pour compléter la tour était insuffisante. Nous avons besoin de 3 à 4 tonnes de grès supplémentaires pour les endroits les plus exposés aux intempéries comme les chaperons et les contours de l'horloge, et principalement pour les arêtes.

La pierre de grès de la vallée Credit n'est plus préparée commercialement en carrière selon des dimensions spécifiques prête pour la pose. L'entrepreneur a donc proposé une pierre de grès provenant de deux fournisseurs différents; l'un du Québec et l'autre de la Nouvelle-Écosse. Après avoir pris connaissance de la documentation offerte par les deux fournisseurs, j'ai réalisé que tous deux proposaient une pierre de grès de Rusticoville, extraite de la carrière Island Sandstone de l'Île-du-Prince-Édouard. La documentation présentée par les fournisseurs révélait le résultat des tests demandés par la carrière sur la pierre de Rusticoville et se trouvait incluse dans sa documentation promotionnelle de luxe. Très réticente à accepter une pierre de grès pour laquelle je n'avais pas d'exemple de durabilité, j'ai pensé qu'il fallait la tester minutieusement, malgré les pressions qui nous poussaient à terminer travaux de la tour à demi-construite avant l'hiver.

Le processus d'évaluation comprenait:

- A. *une comparaison des caractéristiques visuelles de la pierre (sèche et humide) à la pierre de grès de la vallée Credit.* La pierre de Rusticoville ne se marie pas bien à celle de la vallée Credit, à cause de sa couleur beaucoup trop orangée et de son manque d'uniformité.
- B. *une révision de la publication du résultat des tests.* Cette révision indiqua que pendant les tests d'endurance réalisés selon les standards de l'ASTM, le test d'absorption d'eau n'était pas de 7.1%; en effet, il y a eu absorption d'eau, mais cette absorption n'était pas en fonction d'une période de temps donnée et aucun test standard de l'ASTM ne fut cité. Le degré d'absorption d'eau indiqué dans la publication était donc sans valeur.
- C. *une conversation avec le gérant de la carrière.* Tout en étant bien renseigné sur les problèmes de la production comme ceux de la dimension des lits de la pierre, les exigences du séchage; et la disponibilité, il ignorait la géologie de la pierre ou ses performances particulières. (Le mot "calcaire" était nouveau pour lui). Une bonne pierre sèche, avec des lits de la bonne dimension était toutefois disponible dans cette carrière, et il m'a référé à un géologue qui pouvait me renseigner.
- D. *une conversation avec le géologue.* Il pouvait parler de quelques-unes des caractéristiques géologiques de la pierre par exemple, de la matrice du liant. Ce liant "argile/calcite" auquel faisait allusion la documentation promotionnelle était principalement composé d'argile, donnant un grès plutôt argileux que calcaire. S'il avait été calcaire, il aurait été incompatible avec le grès de la vallée Credit dont le bâtiment était construit, et aurait vraisemblablement causé des problèmes à la brique adjacente. Toutefois, ce géologue ne savait pas comment interpréter les résultats des tests menés sur la pierre, il ne comprenait pas le séchage de la pierre et il ignorait quelle serait, en pratique, sa durabilité ou son degré de détérioration. L'intérêt de ce géologue s'arrêtait là où le roc devenait une pierre de taille.
- E. *une conversation avec Martin Weaver au sujet de la durabilité de la pierre de grès de l'Île-du-Prince-Edouard.* Il a confirmé mes plus grandes craintes en soulignant que celle qu'il avait vu n'était pas durable dans un environnement pollué. Cette pierre se détériore rapidement et affiche des symptômes typiques comme la perte de liant entraînant la désagrégation, la formation d'une croûte, les problèmes de sels et d'exfoliation ainsi que l'usure causée par le vent porteur d'éléments abrasifs.

A partir de toutes ces informations, je déconseille fortement l'usage de la pierre de grès de Rusticoville pour ce projet. On étudia alors la possibilité d'utiliser une pierre de grès bien sèche provenant de Sackville. La pierre de grès de Sackville avec son liant d'argile ferreux est compatible géologiquement avec celle de la vallée Credit qui possède aussi un liant ferreux. Le grès de Sackville est toutefois de couleur généralement plus rouge, d'un grain beaucoup plus gros et parsemé de mica noir qui le caractérise. Keith Blades m'a prévenu du fait que le grès de Sackville semble moins durable que celui de la vallée Credit, exemple, l'édifice du parlement provincial où les deux pierres ont été utilisées; il suggère que l'utilisation du grès de Sackville dans les endroits exposés soit faite de façon minutieuse particulièrement en ce qui concerne les lits et les endroits où se trouvent les solins.

Ce problème particulier n'a pas été complètement résolu; on pourra rechercher d'autres endroits où se procurer du grès. Pour moi, ce projet illustre bien la nécessité:

- de produire un répertoire des pierres accompagné d'informations sur la dimension de celles

qui furent couramment utilisées historiquement au Canada, puis un répertoire de celles qui sont présentement disponibles pour répondre au besoin d'une réparation ou d'un remplacement;

- de faire connaître les carrières désaffectées de pierre de grès de la vallée Credit qui peuvent encore fournir de petites quantités de pierre;
- de réouvrir de vieilles carrières comme celle de la vallée Credit ou celles de l'île Verte dans le lac Supérieur, afin de produire le grès commercialement.

Susann Myers

Les côtés pratiques d'une intervention minimum

La stabilisation d'une entrée en arc voûté comme celle du bloc ouest des édifices du Parlement à Ottawa fut tout un défi à relever comme vous pouvez l'imaginer. Des mouvements complexes de la structure ont amené la maçonnerie à se déplacer au-dessus des arches produisant les vides habituels entre les joints et l'affaissement des voussoirs; ces désordres ont été aggravés par des travaux de réparation mal conçus exécutés antérieurement.

Les empattements et le mur de fondation au-dessus du sol ont été stabilisés simplement à l'aide d'un coulis à la chaux renforcé d'un peu de ciment. On proposa de démonter la maçonnerie jusqu'au niveau des départs des arches pour ensuite la reconstruire selon le dessin original. Autrement dit il fallait démanteler et remonter la voûte, et ni les maçons ni moi-même n'étions en faveur de cette opération.

Nous avons toutefois convenu, avec prudence, qu'à cause des nombreux mouvements, la reconstruction de la voûte ne lui permettrait pas de reprendre sa forme originale parfaitement d'aplomb, et que seulement l'enlèvement de la pierre au-dessus du voussoir serait nécessaire. Au cours du démontage, nous avons découvert que le moëllon au centre du mur était complètement pourri et qu'il ne jouait plus son rôle de lien entre la face intérieure et extérieure du mur. Nous avons rapidement conçu des étalements en bois appuyés contre la maçonnerie et retenus par des tirants en acier pour conforter la façade de l'entrée. Une fois la structure stabilisée par ces étalements, il nous fut possible d'enlever les pierres qui contrebalançaient les poussées de la voûte au-dessus des arches.

Présentement, tous les voussoirs ont été redressés à leur position originale, chevillés et ancrés. La remise en place des éléments de façade au-dessus de l'arche est en cours. Nous pouvons maintenant procéder à l'enlèvement du moëllon pourri, à la reconstruction et à la consolidation du reste de la maçonnerie. A cause de l'approche des températures froides et des difficultés d'envelopper l'entrée pour protéger les travaux, nous installerons une toiture temporaire jusqu'à ce que nous puissions construire la nouvelle toiture en plomb au printemps.

Malgré une analyse rigoureuse et un plan bien conçu pour les travaux de conservation, il n'en demeure pas moins que les décisions finales doivent toujours être prises en fonction des conditions du site et d'une approche pratique s'appliquant aux circonstances particulières. Dans le cas présent, cette approche d'une intervention minimum nous a permis d'agir de façon beaucoup moins dramatique que prévue originalement et par conséquent, de faire des économies pour les contribuables.

Keith Blades

Les Interactions entre les structures en bois pourri et la maçonnerie: la forteresse de Louisbourg, Sydney, Nouvelle-Écosse.

La forteresse de Louisbourg telle qu'elle existe aujourd'hui est une reconstruction conçue et réalisée par le Service canadien des parcs, et fondée sur des recherches historiques et archéologiques très approfondies. La majorité des bâtiments ont une vingtaine d'années d'existence et la plupart d'entre eux montrent des signes plus ou moins graves de pourriture de certains éléments de leurs structures en bois. Les systèmes structuraux utilisés pour la reconstruction des bâtiments de Louisbourg se divisent en trois types fondamentaux: les murs de maçonnerie et charpentes en bois, les murs en colombage pierrotté ou avec remplissage en bois, et les murs porteurs en billes de bois posées verticalement. Cependant, la plupart de ces types de murs porteurs font appel autant à la maçonnerie qu'au bois pour certains éléments architecturaux tels que les fondations et les cheminées en maçonnerie, les murs en colombage pierrotté, les planchers et les charpentes de toit en bois en contact avec la maçonnerie.

Les endroits les plus affectés par la pourriture du bois se trouvent à trois pieds au-dessus du sol et comprennent la lisse et souvent la charpente toute entière du plancher. D'autres endroits typiquement affectés sont les extrémités de solives en bois enchâssées dans les murs extérieurs de maçonnerie à tous les niveaux, les charpentes en bois autour des foyers en maçonnerie lesquels sont situés soit dans les murs pignons ou au centre du bâtiment, et les charpentes avec remplissage en pierre. Présentement, le programme de Conservation du patrimoine fait une étude approfondie, répartie en plusieurs étapes, de tous les bâtiments situés sur le site pour identifier et évaluer l'étendue des problèmes de pourriture du bois, les causes possibles et les options d'intervention.

Un des résultats de cette enquête fut la découverte des mécanismes d'interaction entre la maçonnerie et le bois dans les constructions. Spécifiquement, les conditions de détérioration sont présentes là où se trouve de la maçonnerie près d'une source d'humidité (murs extérieurs, cheminées ou parapets saillants, fondations), là où la maçonnerie est directement en contact avec les éléments (lisses, extrémités de solives enchâssées dans la maçonnerie, fonds de clouage, charpentes de bois avec remplissage en pierres). La difficulté pour formuler ce principe de base fut de trouver sur place des exemples et des mécanismes de détérioration semblables entre des problèmes apparemment isolés les uns des autres dans différents types de construction. Quelques cas d'exceptions notoires nous ont permis de faire des choix spécifiques pour les travaux de réparation.

A titre d'information, le bois utilisé sur le site était de l'épinette non traitée, espèce très susceptible à la pourriture. Les murs de maçonnerie étaient de solide construction de pierres des champs, sans cavité centrale. Le site est très humide à cause des précipitations abondantes et continues durant l'année, et la nappe d'eau élevée occasionne l'inondation constante des sous-sols. De plus, le débat persiste encore aujourd'hui entre l'utilisation des méthodes traditionnelles et contemporaines d'intervention. Plusieurs problèmes actuels sont le résultat d'une mauvaise utilisation de la technologie contemporaine ou d'un manque de compréhension dans l'application des méthodes traditionnelles.

La liste suivante énumère une série de problèmes cycliques ayant trait spécifiquement à la construction en maçonnerie. Il est à noter que l'objet de l'étude réalisée à Louisbourg portait sur la pourriture du bois

en contact avec la maçonnerie, une des causes parmi plusieurs contribuant aux problèmes de détérioration des structures anciennes.

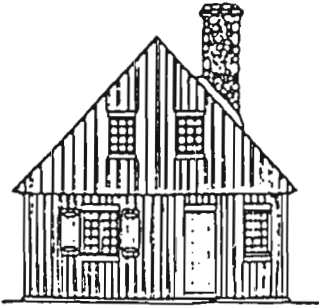
Identification de problèmes cycliques:

- A. Pourriture des solives en bois, extrémités des poutres enchâssées dans la maçonnerie, là où la charpente du plancher du premier niveau est exposée au-dessus du sol naturel. Ce problème se retrouve habituellement sur les murs extérieurs en maçonnerie, les fondations et également souvent sur les murs en maçonnerie situés à l'intérieur.
- B. Pourriture des solives en bois, extrémités des poutres à d'autres niveaux que celui de la charpente du plancher du premier niveau. Ce problème se retrouve habituellement sur les murs extérieurs en maçonnerie.
- C. Pourriture des lisses en bois au-dessus des murs de fondation en maçonnerie. Ce problème se retrouve habituellement sur les murs extérieurs de fondation mais à l'occasion dans certains endroits à l'intérieur.
- D. Pourriture des charpentes en colombages pierrotés. Ce problème se retrouve seulement dans les murs extérieurs; les colombages avec remplissage de briques n'étaient pas pourris.
- E. Pourriture des éléments de charpente de toit en bois en contact avec les murs en maçonnerie, spécialement les murs pignons avec parapets. Les éléments affectés comprennent les arbalétriers, les lisses supportant les chevrons et les extrémités des poutres de faitage. Ce problème se retrouve sur les murs extérieurs en maçonnerie ou là où un parapet s'élève au-dessus de la ligne du toit.
- F. Efflorescence des enduits intérieurs en plâtre appliqués sur les murs extérieurs en maçonnerie.

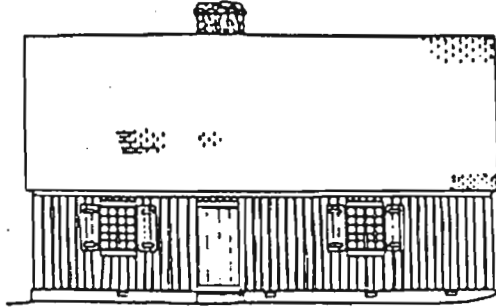
Dans le prochain numéro: Les causes en général et les recommandations pour le design et la réparation des constructions en bois et en maçonnerie à Louisbourg.

Lauren Gruszecki

Trois types de construction pour les édifices de la forteresse de Louisbourg.

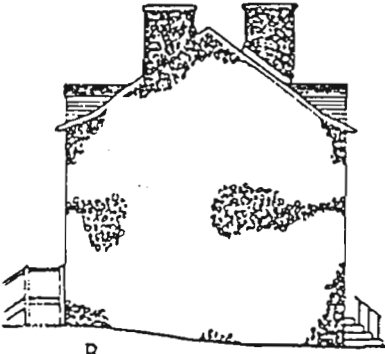


A.

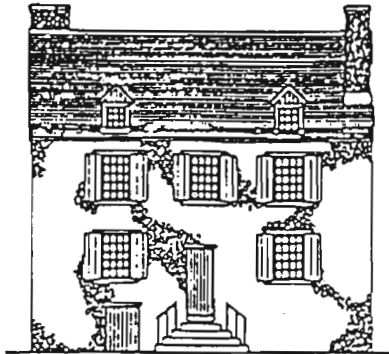


A. L'auberge Grandchamp - les billes de bois verticales agissent comme mur porteur et la cheminée est en pierre.

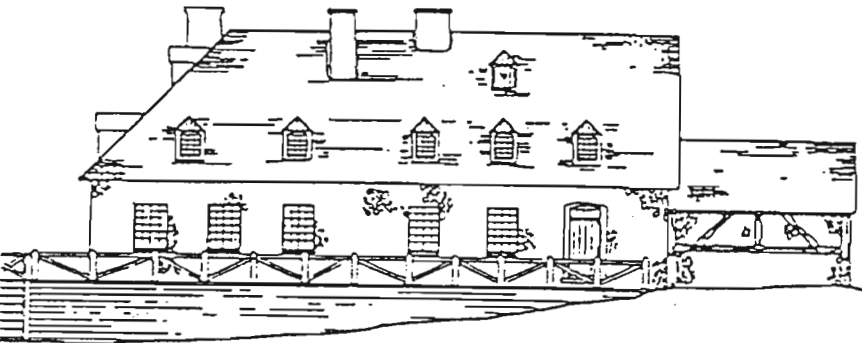
B. La maison Destouches - des murs en maçonnerie et une charpente en bois.



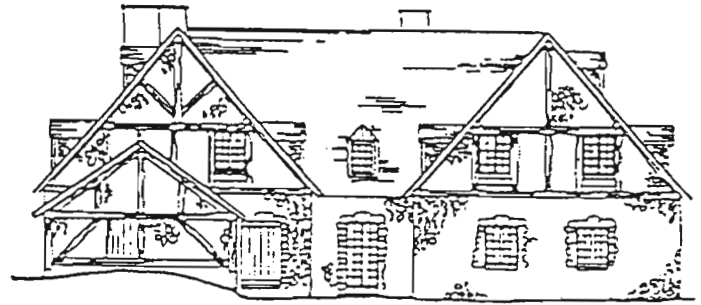
B.



C. La maison et le magasin La Grange - une élévation à pans de bois avec remplissage en maçonnerie.



C.



Étude de la législation sur les cimetières: la loi 31

Depuis notre dernier rapport au comité, plusieurs événements nous ont finalement amenés à présenter une seconde série de recommandations pour l'élaboration de la réglementation sur la loi des cimetières.

Notre première présentation au ministère de la Consommation et du Commerce couvrait les sujets suivants:

- les fonds en fiducie
- la fermeture des cimetières
- l'entretien
- la stabilisation structurale
- déclaration d'abandon des droits d'inhumation

La législation a passé l'étape de la troisième lecture au parlement avec pratiquement aucune reconnaissance des préoccupations qui avaient été exprimées par les représentants du domaine de la conservation. Les gens du ministère de la Culture et des Communications avaient promis de nous consulter afin que nous puissions discuter en profondeur des questions posant des problèmes particuliers et ce, avant la finalisation de la réglementation. Ce n'est toutefois qu'après avoir fait des pressions soutenues pour qu'on nous entende, que nous sommes parvenus à discuter avec eux de la réglementation, alors que celle-ci était déjà largement élaborée.

En août, des sessions de travail ont été planifiées et les échanges auxquels nous avons participé furent insatisfaisants pour ne pas dire dramatiques lorsque les Chefs aborigènes de l'Ontario et la Société historique de l'Ontario se soient exprimés.

Un nouvel horaire fut établi et notre comité a commencé une deuxième ronde de pourparlers avec les représentants du ministère de la Culture et des Communications dans l'espoir de préparer des commentaires finaux qui seraient éventuellement incorporés à la réglementation.

Nous avons également participé à une série de discussions intensives avec le ministère de la Culture et des Communications présidées par Gail Sussman. Ces sessions avaient pour but de rechercher nos commentaires sur les réponses faites par le ministère à cette réglementation. Ces rencontres se sont avérées très fructueuses pour tous les participants et nous avons été en mesure de préparer une position détaillée que nous transmettrons au ministère.

Nous avons également travaillé avec un groupe formé d'associations du domaine du patrimoine auquel participait l'Association ontarienne des cimetières. Ce comité s'appelait "The Memorial Restoration Committee". L'organisation dont les buts sont l'éducation et la revendication a pour objectif principal d'attirer l'attention du ministère de la Consommation et du Commerce pour le convaincre de notre force collective et des problèmes réels liés à la législation proposée. Les membres d'ICOMOS Canada qui font partie de ce comité ont exprimé leur mécontentement au sujet de la façon dont certaines questions étaient discutées par le comité. Les objectifs du comité sont cruciaux pour le succès de nos efforts de conservation sur les sites et nous devrions probablement revoir notre rôle au sein de ce groupe ainsi que le mandat que nous souhaiterions poursuivre en participant à ces sessions conjointes.

Tel que mentionné plus tôt, nos derniers commentaires sur la réglementation sont présentement entre les mains de la direction de la réglementation des affaires du ministère de la Consommation et du Commerce. Nous serons brièvement consultés par les représentants du ministère qui accepteront ou non nos recommandations. Pour ceux qui ont participé à ce processus, ce fut une année longue et difficile; au point où nous en sommes, il ne reste plus qu'à espérer que nos efforts porteront des fruits.

Jill Taylor

Nouvelles des membres

Lynne Distefano: Chef conservateur, Musées historiques, London

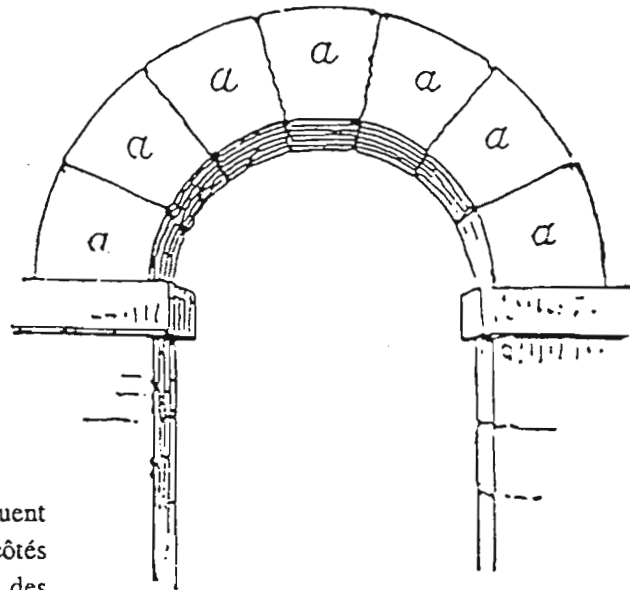
Lynne DiStefano est maintenant le chef conservateur pour les musées historiques du London Regional Art and Historical Museums à London en Ontario. Elle est responsable de la conservation de deux édifices historiques: la maison Eldon (1834) et la loge Grosvenor (1853-1854). Lynne siège sur le conseil d'administration de l'Association des consultants professionnels en conservation et sur celui du comité anglophone d'ICOMOS Canada.

Keith Blades: nouvelle adresse

Blades est déménagé à Almonte. Vous trouverez sa nouvelle adresse, son numéro de téléphone et de facsimilé dans le répertoire des membres à la fin de ce bulletin.

Susan Algie: nouveau membre du comité

Algie a manifesté le désir de devenir membre du comité de la pierre par le biais de Renée Leblanc au secrétariat d'ICOMOS Canada. Susan vit à Winnipeg et est planificateur des parcs historiques pour la région des prairies et du nord. Son adresse et son numéro de téléphone se trouvent dans le répertoire des membres à la fin de ce bulletin.



voussoir

chacune des pierres en forme de coin qui constituent une platte-bande, un arc, une voûte dont les côtés convergents sont taillés selon les rayons de l'un des centres de l'arc ou de la voûte.

a,a, voussoirs

Liste des membres

Président:

Keith Blades
Conservateur et spécialiste
en maçonnerie
161 Union Street North
Almonte, ON
K1A 1A0
Tel.: (613) 256-4567
FAX : (613) 256-4846

Vice-présidente:

Susann Myers
Éducatrice/conseillère technique
Heritage Branch
Ministry of Culture & Communications
77 Bloor Street West, 2nd Floor
Toronto, ON
M7A 2R9
Tel.: (416) 965-4961
FAX : (416) 342-4692

Secrétaire-trésorier:

Spencer Higgins
Spencer R. Higgins, Architect Inc.
10 St Mary Street, Suite 801
Toronto, ON
M4Y 1P9
Tel.: (416) 922-7507
FAX : (416) 922-1681

Trésorier adjoint:

Jill Taylor
Jeed Jones Architect
227 Front Street East, Suite 400
Toronto, ON
M5A 1E8
Tel.: (416) 862-7500
FAX : (416) 862-7519

Ancien président:

Denis St-Louis
1131, avenue des Érables
Québec, QC
G1R 2N3
Tel.: (418) 647-2588

Susan Algie
Historic Park Planner
Prairie & Northern Region
259 Garfield Street
Winnipeg, MB
R3G 2M1
Tel.: (204) 983-4718

Mell Chapple
322 Ridout Street
Port Hope, ON
L1A 1R1
Tel.: (416) 885-8617

William deBacker
Spencer R. Higgins, Architect Inc.
10 St Mary Street, Suite 801
Toronto, ON
M4Y 1P9
Tel.: (416) 922-7507
FAX : (416) 922-1681

Lynne Di Stefano
222 Central Avenue, Suite 4F
London, ON
N6A 1M8
Tel.: (519) 661-5165

Peter Elliot
Easements Advisor
Ontario Heritage Foundation
77 Bloor Street West
Toronto, ON
M7A 2R9
Tel.: (416) 965-5727
FAX : (416) 965-4315

Lauren Gruszecki
Architectural & Engineering Serv.
Environment Canada
Asticou Centre, Block 2300
Ottawa, ON
K1A 0H3
Tel.: (819) 997-0144
FAX : (819) 997-9113

Anna Kozlowski
210 Cumberland Street, Apt. 18
Ottawa, ON
K1N 9K8
Tel.: (613) 230-4708

Martin Osborne
Contract Inspector
Design & Construction Serv.
Ministry of Government Services
178 Queen's Quay East
Toronto, ON
M5A 1B4
Tel.: (416) 965-6034

David Panton
Project Officer
Commemoration Review Project
Programs Branch
Veteran Affairs Canada
P.O. Box 7700
Charlottetown, PE
C1A 8H9

Craig Sims
102 Pine Street
Kingston, ON
K7K 1W7
Tel.: (613) 547-5658

John J. Stewart
Commonwealth Historic Resource
Management Limited
77 Gore Street East
Perth, ON
K7H 1H8
Tel.: (613) 267-7040

Gail Sussman
Éducatrice/conseillère technique
Heritage Branch
Ministry of Culture & Communications
77 Bloor Street West, 2nd Floor
Toronto, ON
M7A 2R9
Tel.: (416) 965-4961
FAX : (416) 342-4692

Gerry White
17 McGonigal Street
Arrnprior, ON
K7S 1L2
Tel.: (613) 623-6145

Adam Zielinski
95 Consecor Street
Wellington, ON
K0K 3L0
Tel.: (613) 399-2541